



CPIN
Canadian
Primary Care
Information
Network

RCIP
Réseau canadien
d'information pour
les cliniques de
première ligne

Cannabis et grossesse : protéger la santé et le développement de votre bébé

Pendant la grossesse, certaines substances peuvent passer de votre corps à celui de votre bébé. Le cannabis contient des produits chimiques qui peuvent traverser le placenta et atteindre le bébé en développement. Cela signifie que lorsque vous consommez du cannabis, votre bébé peut aussi y être exposé.

Les études scientifiques montrent que l'exposition au cannabis pendant la grossesse peut être associée à certains risques pour le bébé. Par exemple, certaines recherches ont observé un lien avec un plus faible poids à la naissance. D'autres études suggèrent aussi des effets possibles sur le développement du cerveau et sur l'apprentissage ou l'attention plus tard dans l'enfance. Les chercheurs continuent d'étudier ces effets afin de mieux comprendre les impacts à long terme.



Pour cette raison, les spécialistes de la santé recommandent d'éviter le cannabis pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Cette recommandation inclut toutes les formes de cannabis (par exemple fumer, vapoter, consommer des produits comestibles ou utiliser des huiles).

Certaines personnes utilisent le cannabis pour soulager les nausées, la douleur, les troubles du sommeil ou le stress pendant la grossesse. Si c'est votre cas, sachez qu'il existe souvent d'autres options plus sécuritaires. Un professionnel de santé peut vous aider à trouver des solutions adaptées à votre situation.

Pour en savoir plus, visitez :

- [Société des obstétriciens et gynécologues du Canada – Cannabis](#)
- [Santé Canada – Pensez-vous consommer du cannabis avant ou pendant la grossesse?](#)